



ACRI - LIBERTE

(ASSOCIATION LOI 1901)

28-40 rue Salvador Allende 92000 NANTERRE
Tél. 01 47 21 59 75 (permanence le mercredi 21h - 22h)
<http://acriliberte.free.fr/>

SYNTHÈSE DE L'AVIS SUR L'INCOMPATIBILITÉ DE LA CONSTRUCTION D'ARENA 92 AVEC LE PROJET URBAIN SEINE ARCHE

Notre avis défavorable à la construction d'Arena 92 sur le site des Bouvets, inclus dans la ZAC Seine Arche à Nanterre, est fondé principalement sur les trois constats et affirmations qui suivent.

1° une desserte routière insuffisante

La desserte routière de l'Arena 92 est insuffisante compte-tenu des flux de véhicules (voitures et autocars) qui emmèneront les spectateurs de l'ouest parisien vers les aires de stationnement de La Défense.

Pour rejeter le trafic de transit à l'extérieur du quartier du Parc nord, la D914 doit être dédoublée ; ce dédoublement figure au PADD mais n'est pas projeté dans le programme des équipements publics à réaliser dans la ZAC ; il ne figure donc pas dans les engagements pris par l'Epadesa pour desservir la construction, alors que c'est indispensable.

2° un parvis minéral au détriment du jardin de l'arche

La desserte piétonnière de l'Arena 92 est exclusive de tout autre mode de déplacement des spectateurs ; elle justifie donc la réalisation d'un parvis totalement minéral, sans obstacle, de 40 m de largeur en façade de l'Arena 92, et prolongé jusqu'à la dalle de La Défense.

Cette réalisation rend impossible l'extension prévue du jardin de l'arche dont la première phase existe sous la jetée ; cette extension figure dans le programme des équipements publics à réaliser dans la ZAC ; ce jardin étendu est l'origine de la trame verte allant de l'Arche à la Seine, définie au PADD et retenue dans le Plan Vert de la Région Ile-de-France.

3° un autre programme plus conforme au projet urbain

Un autre programme doit être retenu sur le site des Bouvets en raison du retard pris dans la réalisation des logements.

En effet, en référence au programme global de construction retenu pour la ZAC, les bureaux sont réalisés à 73% aujourd'hui, à 89% avec l'engagement de l'Arena 92, alors que les logements ne sont réalisés qu'à 50%.

Ce retard peut être comblé par l'affectation du site des Bouvets à l'habitation et aux équipements d'accompagnement ; 25% du programme global en logements peut y être créé, dans un environnement de verdure, incluant un jardin public accompli.

Bernard Marel, président & Bernard Perraudin, vice-président – 2 Juillet 2011